

Centrale d'enrobés : ils veulent des réponses



Masqués, les manifestants se sont mobilisés hier pour exiger des réponses à leurs questions. Les manifestants masqués surplombent le site en question

Une centrale d'enrobés, installée en 2011 dans une carrière à La Sône (voir notre édition d'hier, samedi 21 juin), pose problème sur la commune.

En 2013, une pétition avait été lancée par les riverains mais sans résultat.

Hier, c'est en tant qu'association – créée en avril dernier – que le président Jacques Granger et son équipe ont invité sur le terrain habitants et personnalités pour exposer leur inquiétude. Mais si les Sônois étaient rendez-vous, aucun élu n'a fait le déplacement pour les soutenir.

Ces poussières peuvent-elles être source de certaines pathologies ?

Pourtant, en juin 2013, à la suite de la pression des riverains sur l'organisme chargé de l'inspection des sites classés, la Dreal, l'un de ses contrôleurs avait constaté que la vitesse d'éjection des fumées entraînait un dépassement important sur le rejet des poussières, alors qu'aucune vérification n'avait été faite depuis 1975 et la mise en service de l'ancienne centrale. D'où la question que chacun se pose : ces poussières peuvent-elles être source de certaines pathologies ?

C'est la raison qui a poussé les riverains à réagir et à manifester hier pour exiger des réponses, car « l'obligation de subir nous donne le droit de savoir ».

L'association SES comprend une cinquantaine de membres et son bureau est composé de : Jacques Granger, président, Max Mosnat, vice-président, Jocelyne Mosnat, trésorière, Bertrand Mesnil, secrétaire, et Jean-Noël Royannais, secrétaire adjoint.